



FICHE SIGNALÉTIQUE.

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

CONSTRUIT POUR: INO SOLUTIONS
 9280 BOUL DU GOLF, ANJOU MONTREAL, P.Q. H1J 3A1
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: CANUTEC (613) 996-6666
 NOM DU PRODUIT: INO GLOSS 1
 UTILISATION DU PRODUIT : FINI ET SCELLANT A PLANCHER ULTRA HAUTE VITESSE
 CATÉGORIE SIMDUT: D2B
 PRÉPARÉ PAR : REGULATORY DEPARTMENT
 NO. DE TÉLÉPHONE DU PRÉPARATEUR: (905) 825-0850 EXT 250
 DATE PRÉPARÉE: 30, NOVEMBRE 2009



SECTION 02: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	CAS#	NIVEAUX D'EXPOSITION	LD (50),CHEMIN, ESPÈCES	LC(50), CHEMIN, ESPÈCES
DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER	1-5	111-90-0	AIHA WEEL TWA 25 ppm	ORALE 1920-9050 mg/ Kg (RAT) DERMAL 4200µ l / Kg (LAPIN)	>5240 mg/m ³ EXPOSITION A 4 HEURES (RAT)
DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER	1-5	34590-94-8	ACGIH TLV-TWA 100 ppm TLV-STEL 150 ppm OSHA TWA 100 ppm TLV-STEL 150 ppm IDLH: 600 ppm	ORALE 5400 mg/ Kg (RAT) DERMAL 10 ml/ Kg (LAPIN)	>500 ppm EXPOSITION A 7 HEURES (RAT)
LES AUTRES INGREDIENTS	%	CAS#	NIVEAUX D'EXPOSITION	LD (50),CHEMIN, ESPÈCES	LC(50), CHEMIN, ESPÈCES
ACRYLIC POLYMER MIXTURE	10-30	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	ORALEE >5000 mg / Kg (RAT) DERMALE >5000 mg/ Kg (LAPIN)	NON DISPONIBLE
TRIBUTOXYETHYL PHOSPHATE	1-5	78-51-3	NON DISPONIBLE	ORALE 3000 mg/ Kg (RAT) DERMAL >10000 mg/ Kg (LAPIN)	20 mg/ L EXPOSITION A 4 HEURES (RAT)

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 03: IDENTIFICATION DES DANGERS.

EFFETS POTENTIELS AIGUS SUR LA SANTÉ:

VOIES D'ENTRÉE : YEUX, PEAU, INHALATION, INGESTION

CONTACT AVEC LA PEAU: PEUT DEVENIR IRRITANT LORS D'EXPOSITIONS PROLONGÉS OU RÉPÉTÉES.

ABSORPTION CUTANÉE: LES COMPOSANTES DES GLYCOL ETHERS PEUT ÊTRE ABSORBÉ PAR LA PEAU AVEC LE CONTACT PROLONGÉ OU REPANDU. PAS UN ÉVÉNEMENT PROBABLE QUAND A UTILISÉ COMME DIRIGE.

YEUX: PEUT CAUSER UNE IRRITATION MODÉRÉE

INHALATION: LES VAPEURS PEUVENT IRRITER DES MUQUEUSES ET L'ÉTENDUE RESPIRATOIRE. L'INHALATION EXCESSIVE PEUT CAUSER LE VERTIGE, LA NAUSEE, LE MAL DE TÊTE ET LA SOMNOLENCE, L'IRRITATION NASALES ET RESPIRATOIRES.

INGESTION: PEUT CAUSER L'IRRITATION ET LA NAUSEE, VOMIR, LE VERTIGE ET LA DIARRHÉE. L'ASPIRATION DE MATÉRIEL DANS LES POUMONS PENDANT LE VOMISSEMENT PEUT CAUSER PNEUMONITIS CHIMIQUE, QUI PEUT ÊTRE FATAL.

EFFETS DE SUREXPOSITION

INTENSE : COMME CI-DESSUS. PRÉCÉDEMMENT EXISTANT CONDITIONS DU SYSTÈME RESPIRATOIRE ET PEAU PEUVENT ÊTRE AGGRAVÉES PAR LA MÉDIATISATION EXCESSIVE.

EFFETS DE SUREXPOSITION

CHRONIQUE: AUCUNS EFFETS ONT PRÉVU DANS L'USAGE NORMAL . CHEZ LES ANIMAUX, DES EFFETS DÉFAVORABLES DE SUREXPOSITION AU COMPOSANT DE DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER ONT ÉTÉ RAPPORTÉS SUR LES ORGANES SUIVANTS : RATE, GLANDES SALIVAIRES, FOIE, REIN ET TESTICULES. EFFETS DÉFAVORABLES DE SANG ÉGALEMENT VUS CHEZ LES ANIMAUX.

SECTION 04: MESURES DE PREMIERS SOINS.

YEUX: RINCER LES YEUX À GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES EN SOULEVANT LES PAUPIÈRES AFIN D'ASSURER UNE IRRIGATION COMPLÈTE DE LA CAVITÉ DE L'OEIL . OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.

PEAU: LAVÉ LA PEAU AVEC DE L'EAU COURANTE. ENLEVER LE LINGE CONTAMINÉ. SI LES SYMPTÔMES PERSISTENT, OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.

INHALATION: SORTIR LES VICTIMES À L'AIR FRAIS. L'AIDER À RESPIRER SI NÉCESSAIRE. SI LES SYMPTÔMES PERSISTENT, OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.

INGESTION: **NE PAS FAIRE VOMIR.** SI LA VICTIME EST CONSCIENTE, LUI DONNER 1 – 2 VERRES D'EAU AFIN DE DILUER LE CONTENU DANS L'ESTOMAC. **OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.** NE JAMAIS INSÉRER QUOI QUE CE SOIT DANS LA BOUCHE D'UNE PERSONNE INCONSCIENTE.

AVIS AU MÉDECIN: TOUS LES TRAITEMENTS DEVRAIENT ÊTRE FAITS EN SE BASANT SUR LES SIGNES/SYMPTÔMES DE DOULEUR OBSERVÉES SUR LE PATIENT. LA POSSIBILITÉ DE SUREXPOSITION À DES MATIÈRES AUTRES QUE CE PRODUIT DOIT ÊTRE PRISE EN CONSIDÉRATION

SECTION 05: MESURES DE COMBAT D'INCENDIE.

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE

DE DÉTERMINATION: AUCUN (TCC)

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSION

(% PAR VOLUME): NON DISPONIBLE

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSION

(% PAR VOLUME): NON DISPONIBLE

TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION: NON DISPONIBLE

CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ : LIQUIDE ININFLAMMABLE

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ: AUCUN. (LE PRODUIT NE BRÛLERA PAS)

MOYENS D'EXTINCTION: SELON LE FEU ENVIRONNANT .

PROCÉDURES SPÉCIALES

POUR COMBATTRE L'INCENDIE: LES POMPIERS DOIVENT UTILISER L'ÉQUIPEMENT COMPLET DE PROTECTION ET UTILISER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME APPROUVÉ. UTILISER DES JETS D'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AFIN DE PRÉVENIR UNE FORMATION DE PRESSION ET UNE POSSIBLE RUPTURE. NE PAS RENVERSER OU ECLABOUSSER LE PRODUIT.

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION: OXYDES DE CARBONE ET NITROGÈNE.

DONNÉES SUR L'EXPLOSION: NON DISPONIBLE

SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES

STATIQUES : NON SENSIBLE

SENSIBILITÉ À L'IMPACT

MÉCANIQUE : NON SENSIBLE

SECTION 06: MESURES EN CAS D'ACCIDENT.

PROCÉDURES LORS DE
 FUIITE OU DÉVERSEMENT: ÉTEINDRE TOUTES SOURCES D'ALLUMAGE. LE PERSONNEL PRÉPOSÉ AU NETTOYAGE DOIVENT UTILISER L'ÉQUIPEMENT COMPLET DE PROTECTION. FAIRE ÉVACUER LE PERSONNEL NON PROTÉGÉ À L'ÉCART DU DÉVERSEMENT. AÉRER LE LOCAL. **ATTENTION** : LA SURFACE PEUT ÊTRE GLISSANTE.

DÉVERSEMENT MINEUR: ESSUYER. RINCER LA SURFACE AVEC DE L'EAU.

DÉVERSEMENT MAJEUR: FAIRE UNE DIGUE. NE PAS PERMETTRE AU DÉVERSEMENT D'ACCÉDER AUX VOIES D'EAU EXTÉRIEURES OU AUX ÉGOUTS. RÉCUPÉRER LE PLUS DE MATIÈRE POSSIBLE. PLACER DANS DES CONTENANTS APPROPRIÉS POUR LA MISE AU REBUT. RINCER LES RÉSIDUS AVEC DE L'EAU.

SECTION 07: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES - MANIPULATION
 ET ÉQUIPEMENT :ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VETEMENTS. NE PAS RESPIRER LES VAPEURS. ENLEVER LE LINGE CONTAMINÉ ET LE LAVER AVANT DE LE RÉUTILISER. LAVER LES MAINS GÉNÉREUSEMENT APRÈS UTILISATION. NE PAS CONTAMINER LA NOURRITURE, ARROSER OU NOURRIR PENDANT L'USAGE OU L'EMMAGASINAGE DE CE PRODUIT. LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE. GARDER LE RECIPIENT A FERME QUAND PAS DANS L'USAGE. UTILISER DANS UN PUIITS UN SECTEUR VENTILE

EXIGENCES POUR
 L'ENTREPOSAGE: GARDER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN ARER, A L'ECART DES PRODUITS INCOMPATIBLES. NE PAS GELER. GARDER HORS DE PORTEE D'ENFANTS. GARDER LE RECIPIENT A FERME QUAND PAS DANS L'USAGE. NE PAS REMPLOYER DE RECIPIENTS VIDES. EMMAGASINER SEULEMENT DANS LE RECIPIENT ORIGINAL.

SECTION 08: CONTRÔLE LORS D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE.

PROTECTION DES YEUX: PORTER DES LUNETTES CONTRE LES ECLABOUSSEMENTS DE PRODUITS CHIMIQUES.

PROTECTION RESPIRATOIRE: NORMALEMENT PAS REQUISE. UTILISER UN RESPIRATEUR SI VAPEURS DANS L'AIR DEPASSANT LES LIMITES D'EXPOSITION OU EN CAUSENT UNE IRRITATION. UTILISER LE RESPIRATEUR DANS L'ESPACE ENCLOSE.

GANTS: PORTER DES GANTS EN CAOUTCHOUC BUTYL OU EN NITRILE.

AUTRE ÉQUIPEMENT
 DE PROTECTION: SELON LE BESOIN AFIN DE PRÉVENIR TOUT CONTACT AVEC LE PRODUIT.

CONTRÔLES MÉCANIQUES UTILISER DANS UN PUIITS UN SECTEUR VENTILE. UTILISER GENERAL MECANIQUE ET/OU L'ECHAPPEMENT LOCAL SI BRUME/LES VAPEURS DANS L'AIR OU LE PRODUIT SONT UTILISEES DANS UN ESPACE LIMITE.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

ÉTAT PHYSIQUE: LIQUIDE

ODEUR ET APPARENCE: ODEUR MINIMALE DE ACRYLIQUE,LIQUIDE BLANC ET OPAQUE.

SEUIL DE L'ODEUR: NON DISPONIBLE.

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE: 1.015-1.025

TENSION DE LA VAPEUR : COMME L'EAU

DENSITÉ DE LA VAPEUR:(AIR=1): COMME L'EAU

CONTENU DE COV(%): 5.25-5.75 (EPA METHODE 24)

TAUX D'ÉVAPORATION: 1

POINT D'ÉBULLITION: 100° C (212 ° F)

PH: 8-9

POINT DE CONGÉLATION: NON DISPONIBLE

DENSITÉ (g/ ml): 1.015-1.025

COEFFICIENT DE RÉPARTITION:. ENTIÈREMENT SOLUBLE DANS L'EAU

EAU/HUILE

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE: STABLE.

MATIÈRES INCOMPATIBLES : EVITER LES PRODUITS ACIDES ET LES SOLUTIONS DE SEL

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ: AUCUN

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION
 DANGEREUX: OXYDES DE CARBONE ET NITROGENE ET AUTRE VAPEURS TOXIQUES.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

PROPRIÉTÉS IRRITANTES DU PRODUIT : IRRITANT MODEREE
SENSIBILISATION AU PRODUIT: NON DISPONIBLE
EFFETS CANCÉRIGÈNES: AUCUN CANCÉRIGÈNE CONNU SELON LA LISTE OSHA, IARC OU NTP
EFFETS SUR LA REPRODUCTION: AUCUN EFFET CONNU SUR LA REPRODUCTION.
CONDITIONS TÉRATOGENÈS : LES ÉTUDES DE TOXICITÉ GÉNÉTIQUES ANIMALES DE DIETHYLENE GLYCOL ETHYL GLYCOL ÉTAIENT NÉGATIVES. AUCUNS EFFETS TÉRATOGENIQUES PRÉVUS POUR LE COMPOSANT DE DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER COMPONENT
CONDITIONS MUTAGÈNES : DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER A DONNÉ DES RÉSULTATS NÉGATIFS DANS LES ESSAIS DE COURTE DURÉE SUR DES BACTÉRIES ET DES CELLULES MAMMIFÈRES CULTIVÉES DANS DES ÉTUDES MUTAGÉNIQUES. LE COMPOSANT DE TRIBUTOXY PHOSPHATE N'ÉTAIT PAS MUTAGÉNIQUE DANS L'ANALYSE D'AMES. LES ÉTUDES IN VITRO DE MUTAGÉNICITÉ DE DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER ÉTAIENT D'UNE MATIÈRE PRÉDOMINANTE NÉGATIF.
TOXICOLOGIQUES, SYNERGISTIQUES PRODUITS; ETHYLENE GLYCOL A AUGUMENTE LA TOXICITE DU DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LORS DUNE ETUDE SUR LES ANIMAUX.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

IL N'Y A PAS D'INFORMATION ECOLOGIQUE DISPONIBLE POUR LE PRODUIT. L'INFORMATION DE ECOTOXICOLOGICAL POUR SUIVRE EST PRINCIPALEMENT BASEE OU COMPLETEMENT SUR L'INFORMATION POUR LES COMPOSANTS LA TOXICITE AQUATIQUE :

PECHER LES DONNEES D'ESPECE : DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 ,96 HR, BLUEGILL: 10,000 mg/ L
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 ,96 HR, BLUEGILL: 21,400 mg/ L
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 ,96 HR, RAINBOW TROUT: 13420 mg/ L
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 ,96 HR, FATHEAD MINNOW: 264000 mg/ L
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 ,96 HR, FATHEAD MINNOW: >10000 mg/ L
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50, 96 HR, FATHEAD MINNOW: 23200 mg/ L
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50, 96 HR, STEELHEAD: 13400 mg/ L
 DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER LC50 (96 HR), FATHEAD MINNOW: 10000 mg/L
 TRI BUTOXYETHYL PHOSPHATE EC 50 ,96 HR,FATHEAD MINNOW: 16 mg/L
 TRI BUTOXYETHYL PHOSPHATE EC 50 ,48 HR , KILLFISH @ 10 °C: 44 mg/L
 TRI BUTOXYETHYL PHOSPHATE EC 50 ,48 HR , KILLFISH @ 20 °C: 27 mg/L
 TRI BUTOXYETHYL PHOSPHATE EC 50 ,48 HR , KILLFISH @ 30 °C: 6.8 mg/L
 ACRYLIC POLYMER LC 50, (96 HR), RAINBOW TROUT : >100 ppm
LES INVERTEBRES: DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 ,48 HR, CLADOCÉRAN: 10,000-19800 mg/ L
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 ,24 HR, BRINE SHRIMP: >10000 mg/ L
 DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER LC50 ,48 HR, DAPHNIA MAGNA: 10,000-19800 mg/ L
 DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER EC 50,48 HR, DAPHNIA: 5000 mg/ L
 DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER EC 50,48 HR, DAPHNIA MAGNA : 1919 mg/ L
 DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER EC 50, 96 HR, BRINE SHRIMP : >1000 mg/ L
 TRI BUTOXYETHYL PHOSPHATE LC 50 ,24 HR, DAPHNIA: 84 mg/ L
 TRI BUTOXYETHYL PHOSPHATE LC 50 ,48 HR, DAPHNIA: 75 mg/L
 ACRYLIC POLYMER EC 50, (48 HR), DAPHNIA MAGNA : >100 ppm
LES MICROORGANISMES : DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER BACTERIAL INHIBITION: IC50: >5000 mg/L
 ACRYLIC POLYMER BACTERIAL INHIBITION, 15 MINUTES : IC50: >300 ppm
(L'INHIBITION DE CROISSANCE) LES PLANTES: ACRYLIC POLYMER EC 50, (72 HR), SELENASTRUM CAPRICORNUTUM : >100 ppm
 DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER EC 50, SELENASTRUM CAPRICORNUTUM : >969 mg/ L
DIPROPYLENE GLYCOL ETHYL ETHER PRATIQUEMENT NON TOXIQUE AUX ORGANISMES AQUATIQUES SUR UNE BASE AIGUE : >100 mg/L DANS LA PLUPART D'ESPECE SENSIBLE. LA SOLUTION D' ACRYLIQUE DE POLYMERE PEUT ETRE NUISIBLE AUX ORGANISMES AQUATIQUES- PEUT CAUSER DES EFFETS A LONG TERME DANS L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE.
BIODEGRADABILITÉ: LE COMPOSANT DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER : BOD: 28 DAY: 90%(OECD 301E). LES COMPOSANTS DE DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER ET DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER COMPONENTS SONT AISÉMENT BIODÉGRADABLES. DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER BOD (28): 72.9%. LE POLYMERE ACRYLIQUE N'EST PAS FACILEMENT BIODEGRADABLE.
MOBILITÉ: LA MOBILITÉ DE COMPOSANTE DE DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER DANS LE SOL EST TRÈS HAUTE.
PERSISTANCE: LE COMPOSANT PHOSPHOREUX DU COMPOSANT TRIBUTOXYETHYL PHOSPHATE PERSISTERA INDÉFINIMENT
INFORMATION ÉCOTOXICOLOGIQUE CUMULATIVE: LE COMPOSANT DE DIETHYLENE GLYCOL ETHYL ETHER COMPONENT NE FAIT PAS BIOACCUMULE. LE POTENTIEL DE COMPOSANT DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER EST BAS (BCF MOINS QUE 100 OU POW DE JOURNAL DE BORD MOINS QUE 3)
INFORMATION SUR LA FATALITÉ CHIMIQUE: NON DISPONIBLE
AUTRE INFORMATION: LE COMPOSANT ACRYLIQUE DE POLYMERE N'EST PAS FACILEMENT ELIMINE

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS POUR LA MISE AU REBUT.

SELON LES LOIS MUNICIPALE, PROVINCIALE ET FÉDÉRALE.

SECTION 14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

TMD:	NON RÉGIS PAR LE TMD
INFORMATION ADDITIONNELLE`: POLLUANT POUR LES EAUX MARINES	NON DISPONIBLE NON

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

RENSEIGNEMENTS DSL :	ÉNUMÉRÉ.
CATEGORIE HMIS (S,I, R, EP):	1,0,0, B
CATEGORIE SIMDUT:	D2B

CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE DANGER ÉTABLIS PAR LA RPC (RÈGLEMENTATION DES PRODUITS CONTRÔLÉS) ET LES FICHES SIGNALÉTIQUES CONTIENNENT TOUTE L'INFORMATION REQUISE PAR LE RPC.

SECTION 16: AUTRE INFORMATION

DÉSISTEMENT: CETTE INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE À PARTIR DE SOURCES COURANTES, FIABLES, ET QUE NOUS CROYONS CORRECTES. ÉTANT DONNÉ QUE LES DONNÉES ET/OU LES RÈGLEMENTS CHANGENT, ET QUE LES CONDITIONS D'UTILISATION SONT HORS DE NOTRE CONTRÔLE, AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST FAITE QUANT À L'EXACTITUDE CONSTANTE ET COMPLÈTE DE CETTE INFORMATION.